

Formation en Alternance

Session 2022



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
FÉDÉRATION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

192 rue Horace Bertin
13005 Marseille

CFREP / LA VIGIE

Allée du Bois, La Maurelette
13015 Marseille

04.91.63.45.96

cfrep.marseille@laligue13.fr

www.laligue13.fr



BPJEPS

Loisirs Tous Publics

Le Centre de Formation et de Recherche en Education Permanente

Le CFREP, organisme de formation de Ligue de l'Enseignement—FD 13 dispense des formations depuis 1985, notamment dans le domaine de l'animation, des services à la personne, et de l'alphabétisation. Acteur de l'Etat par l'intermédiaire de la DDETS, la DRAJES, le Conseil Régional, le CFREP est spécialisé dans la formation initiale, professionnelle et continue.

Depuis 2015, le CFREP est antenne du CFA Futurosud et à ce titre dispense des formations BPJEPS en Apprentissage .

Objectifs de Formation

- ▶ Proposer des activités de loisirs éducatifs en lien avec le projet de la structure
- ▶ Mettre en œuvre des projets d'animation à caractère éducatif
- ▶ Développer des partenariats afin permettre une ouverture sur l'extérieur
- ▶ Diriger un ACM et gère une équipe d'animation

Contenu de Formation

- UC1** Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC2** Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC3** Conduire une action d'animation dans le champ du « Loisirs tous publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs.
- UC4** Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics ».

Modalités d'évaluation et de certification

Les certification du BPJEPS LTP se déroule en 3 épreuves (par blocs de compétences)

- ▶ **UC 4 : Une mise en situation professionnelle** de 45mn d'animation d'un public suivi d'un **entretien** de 45 mn avec soutenance d'un dossier technique
- ▶ **UC 1 et 2 : Soutenance orale** de 40m devant un jury d'un dossier présentant un projet d'animation globale et son évaluation
- ▶ **UC 3 : Soutenance orale** de 30m devant un jury d'un dossier présentant le compte rendu de l'expérience de direction réalisée (18 jours min)

Le jury Régionale de la DRAJES valide par la suite les décisions prises lors des épreuves. Des **parcours** individualisés peuvent être mis en place après positionnement.

TAUX DE REUSSITE 2020 : 88%

Modalités de formation

Dates	Du 28/03/2022 au 08/02/2023
Publics	7 100 €
Heures en centre	710h
Heures en Entreprise	700h
Date limite de candidature	15/03/2022

Publics et pré-requis

- ▶ être titulaire de l'une des **attestations de formation relative au secourisme** suivante : PSC1, AFPS, PSE1 , PSE2, AFGSU de niveau 1 ou 2 , SST
- ▶ **Être titulaire d'un des diplômes suivant :**
 - > BAPAAT, CQP Animateur périscolaire, BAFA, BAFD,
 - > Baccalauréat professionnel « services de proximité et vie locale », agricole
 - > Brevet professionnel agricole
- ▶ **OU justifier d'une expérience en animation** d'une durée minimale de 200 heures (*attestations obligatoires des structures d'accueil*)
- ▶ **TESTS DE SELECTION du 14 au 16 Février 2022 (Ecrit, épreuve collective, entretien)**

Réunions d'information collectives

Toutes nos réunions d'information collectives se déroulent dans nos locaux. Inscription nécessaire auprès du secrétariat du CFREP.

- ▶ **07—14—26 Janvier 2022 à 10h00**
- ▶ **04 Février 2022 à 10h00**

Possibilités de financement

- ▶ **18 places (13 places Région + 5 places employeurs)**
- ▶ Financement dans le cadre du Programme Territorial de la Formation Professionnelle Qualifiante du Conseil Régional : public moins 26 ans (Mission Locale) , Demandeurs d'emploi (Pole Emploi), Bénéficiaires du RSA (PLIE), Personnes reconnaissance handicapée (CAP EMPLOI)
- ▶ Prise en charge par l'employeur (**SUR DEVIS**) :
 - ⇒ contrat d'apprentissage , contrat de professionnalisation, Contrat PRO-A)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- ▶ *Pour toute question , contacter notre référente Santé/Handicap Mme ROSELLINI au 04.91.63.45.96*